



ASSOCIATION INTERCOMMUNALE
POUR LA REVITALISATION
DE LA PETITE GLÂNE

Procès-verbal de l'assemblée des délégués du jeudi 23 mai 2024

1. Ouverture de l'assemblée

A 19h30, **M. Thierry Billieux, président**, ouvre la séance à la salle du bâtiment communal de Missy. Il informe que l'assemblée sera enregistrée à des fins de rédaction du PV. L'enregistrement sera ensuite effacé.

Après avoir salué Mesdames et Messieurs les délégués, il souhaite une cordiale bienvenue aux membres du Comité de direction ainsi qu'aux invités. Il excuse les personnes absentes.

Toutes les personnes présentes ont été convoquées selon les statuts. 14 délégués sont présents ; le quorum est donc atteint. La majorité absolue est fixée à 8 voix.

Les scrutateurs désignés pour cette séance sont M. David Loup de Vully-les-Lacs et M. Robert Rochette de Missy.

M. Thierry Billieux, président, soumet l'ordre du jour. Il ne fait l'objet d'aucune remarque.

2. Contrôle des présences

La liste des présences est établie et sera annexée au présent procès-verbal.

3. PV de l'assemblée des délégués du 7 décembre 2023

Le procès-verbal de la précédente assemblée des délégués n'est pas lu puisqu'il était joint à la convocation d'assemblée.

3.1 Adoption

Aucune modification n'étant demandée, le procès-verbal est soumis au vote tel que présenté. Il est accepté à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

4. Nominations

4.1 Démission d'un membre du comité

M. Thierry Billieux, président, informe que Mme Arlette Beureux a démissionné au 31.12.2024 du conseil communal de Vallon. Mme Beureux étant la représentante de la commune de Vallon au sein du CoDir, il revient à l'assemblée d'élire son/sa remplaçant/e. Avant de passer à l'élection de cette personne, M. Thierry Billieux remercie Mme Beureux pour sa collaboration au sein de l'association.

4.2 Election d'un membre du comité

Mme Isabelle Gerry propose M. Stéphane Vessaz. Il n'y a pas d'autre candidat.

M. Vessaz est nommé avec les félicitations de l'assemblée.

4.3 Nomination président/e de l'assemblée des délégués

M. Thierry Billieux, président, rappelle l'article 10 al. 4 des statuts.

Il annonce qu'il est disposé à renouveler son mandat et demande à l'assemblée si des membres souhaitent se porter candidat. Il n'y a pas d'autre candidature.

M. Thierry Billieux est réélu tacitement avec les félicitations de l'assemblée.

4.4 Nomination vice-président/e de l'assemblée des délégués

M. Thierry Billieux, président, propose de renouveler M. Lucien Quillet à cette fonction. Il n'y a pas d'autre candidat. M. Lucien Quillet est réélu tacitement avec les félicitations de l'assemblée.

4.5 Nomination scrutateurs/trices de l'assemblée des délégués et suppléants/es

M. Thierry Billieux, président, propose de renouveler les mandats de :

- M. David Loup de Vully-les-Lacs et M. Robert Rochette de Missy, comme scrutateurs
- Mme Anne-Pascale Collaud de St-Aubin scrutatrice-suppléante.

M. Stéphane Vessaz étant nommé au comité, il propose M. Vincent Contesse de Vallon comme scrutateur-suppléant.

Les nominations sont acceptées à l'unanimité.

5. Etat d'avancement du chantier

M. Thierry Billieux, président, cède la parole à **M. Julien Devanthéry** du bureau CSD pour la présentation des points suivants : *(cf présentation annexée)*

5.1 Lot 1 et 2

Etape 1

D'importantes crues ont mis le chantier à l'épreuves. Elles favorisées la formation du lit du cours d'eau. Les observations sont satisfaisantes.

Etape 2

Les finitions auront lieu en septembre 2024. Le processus appliqué reste le même : grands terrassements et montage de la digue, modelage du lit mineur provisoire et pêches de sauvetage, lit mineur définitif, plantations.

Secteur 8 : La conduite d'eau d'Estivage de M. Jaunin sera exécutée la semaine prochaine.

Secteur 6 : Une pollution avait été découverte et diverses analyses ont permis de déterminer le type de pollution et les masses. Quatre à six semaines de travaux seront nécessaires pour traiter et éliminer les déchets ; certains déchets allant jusqu'à une pollution de type E. Une partie des coûts avait été envisagée à la soumission, la plus-value restante sera présentée dans la suite de cet exposé. L'OFEV a d'ores et déjà accepté de subventionner CHF 400'000.- supplémentaires quant à ce point.

M. Julien Devanthéry annonce que, cet après-midi, malgré les précautions prises lors des travaux pour le déplacement de la conduite de l'ABV, un manchon a cédé. Ceci est probablement dû à un rouleau compresseur qui œuvrait sur un autre chantier proche. Le protocole d'urgence a été mis en place pour arrêter la fuite d'eau. L'approvisionnement en eau reste garanti. Dès demain, les travaux de réparations seront effectués et la nouvelle conduite sera tirée.

5.5 Gestion d'accès au public

Un concept vient d'être défini. Des panneaux seront implantés aux endroits cibles. Des aménagements destinés au public tels que panneaux didactiques, bancs, tables sont également prévus.

M. Nicolas Pillet demande de quel type de panneau il s'agit.

M. Julien Devanthéry répond qu'il y aura des panneaux de signalisation qui informeront du comportement à adopter sur les digues, de panneaux informatifs sur le projet de revitalisation et de panneaux didactiques sur la faune et la flore.

6. Etat d'avancement du projet

6.1 Lots 3 et 4

M. Thierry Billieux, président, cède la parole à **M. Julien Devanthéry** du bureau CSD pour la suite de sa présentation. (*cf présentation annexée*)

6.2 Avancement général

La demande de subventionnement pour l'étape 3 a été déposée dernièrement. Le dossier de mise en soumission est en cours de finalisation. L'appel d'offres en marché public est prévu pour cet été. L'attribution du mandat aura lieu en novembre/décembre 2024.

6.4 Ouvrages d'art

Lors de cette dernière étape, trois ponts devraient être élaborés.

Pour le pont AgriCo, une mise à l'enquête est prévue simultanément à d'autres projets de la zone avoisinante.

Pour les ponts de Missy et de Vully-les-Lacs, des séances d'informations sont prévues dans les communes respectives.

6.5 Etats financiers

Quelques ajustements sont nécessaires suite aux aléas de chantier. Ainsi, l'état financier a été revu et actualisé.

Un dépassement d'environ CHF 340'000.- est envisageable si les projections pessimistes interviennent jusqu'à la fin du projet. L'objectif est de finaliser la revitalisation selon le budget prévu initialement.

M. Alexandre Bardet informe de discussions qui ont eu lieu lors du dernier conseil communal de Vully-les-Lacs, concernant l'obstruction partielle à l'embouchure de la Broye dans le lac de Morat. Diverses raisons ont été évoquées mais il n'est pas exclu que de la terre du chantier ait été charriée. Pour la suite du projet, il demande si le risque de dépôts provenant des travaux de revitalisation a été évalué et le cas échéant qui prendrait en charge cette problématique.

M. Julien Devanthéry répond qu'il n'est pas possible d'exclure un faible impact provenant de la Petite-Glâne. Toutefois, il rappelle que la rivière a bien réagi aux crues de novembre 2023 (temps de retour de 20 ans). Il indique que La Broye a eu une plus forte crue avec un temps de retour à 70-80 ans. Il est, selon lui, plus probable que des matériaux proviennent de la Broye.

M. Nicolas Dubau ajoute que les sédiments dus à l'érosion des terres mises à nue sont répartis sur la longueur. Après vérification du chantier, aucun arrachement ou grand déplacement n'a été relevé. Le débit de la Petite-Glâne ne permet pas d'éroder significativement les méandres, elles sont d'ailleurs toujours présentes. Aucun élément significatif n'a pu être attribué à ce problème.

M. Alexandre Bardet informe que la zone polluée découverte sur Vully-les-Lacs a pu être confirmée par de l'orthophoto. Il demande si ce procédé est envisagé pour la prochaine étape.

M. Julien Devanthéry répond que c'est un élément qui est consulté lors de projet mais qu'actuellement ils se basent sur les aspects connus et cadastrés.

M. Alexandre Bardet suggère de consulter les orthophotos des années 50-70 si elles sont existantes.

M. David Loup souhaite savoir comment le budget prévisionnel peut s'abaisser alors que des plus-values interviennent.

M. Julien Devanthéry répond que certaines positions avaient peut-être été surévaluées dans le budget initial et que le projet se déroule bien. A l'époque, les chiffres étaient réalistes mais grâce à l'avancée des travaux et à l'expérience, des positions peuvent être réévaluées.

M. David Loup se demande si le moment est opportun pour revoir le budget alors qu'une demande de subventionnement vient d'être déposée.

M. Julien Devanthéry précise qu'il s'agit d'états financiers à titre informatif de l'association mais que les montants annoncés à l'OFEV font partis d'un budget séparé qui est plus élevé.

7. Comptes 2023

7.1 Présentation

M. Thierry Billieux, président, cède la parole à Mme Béatrice Wolf, boursière.

Elle informe avoir joint les comptes 2023 à la convocation de cette séance et passe à leur présentation :

Comptes de résultat :

01 Législatif et exécutif : les frais ont pu être réduits grâce à la suppression des parutions dans les Feuilles d'avis officielles au nombre réduit de comités.

02 Services généraux : Plus d'heures de secrétariat et de bourse suite aux nombreux décomptes de subventionnement établis.

961 Intérêts : les charges relatives au crédit de construction ont pu être maîtrisé grâce aux nombreuses demandes de remboursement qui ont réduit le temps de retour sur investissements. Par ailleurs, le compte « crédit de construction » ne s'est pas trouvé immédiatement en négatif grâce à CHF 1'000'000.- de don reçu.

Comptes des investissements :

Les travaux de revitalisations sont ventilés par lot, par étape et par année. En 2023, les travaux se sont élevés à CHF 6'616'711.40 pour CHF 6'117'600.56 de recettes (subventions et sponsoring).

Les factures relatives à l'étape 3 n'ont pas encore fait l'objet d'un remboursement car la demande de subventionnement vient d'être déposée.

Bilan

L'exercice se clôt de manière satisfaisante puisque les frais de fonctionnement à charge des communes sont moindres par rapport au budget établi.

7.2 Rapport de l'organe de révisions

M. Thierry Billieux, président, rappelle que le rapport de l'organe de révision a également été transmis avec la convocation. Il est affiché mais n'est pas lu.

7.3 Rapport et préavis de la commission financière

M. Thierry Billieux, président, cède la parole à la commission des finances composée de MM. Alexandre Bardet, Nicolas Pilet et Michaël Ballaman. **M. Michaël Ballaman** donne lecture de leur rapport et propose d'accepter les comptes tel que présenté.

M. Thierry Billieux, président, ouvre la discussion.

La parole n'étant pas demandée, les comptes 2023 sont soumis au vote.

7.4 Approbation

Les comptes 2023 sont acceptés à l'unanimité.

8. Divers

M. Thierry Billieux, président, cède la parole aux délégués. Aucune question ou remarque n'est formulée.

M. Didier Schouwey, président du Codir AIRPG, remercie les délégués pour la confiance témoignée par l'acceptation des comptes 2023. Il remercie également les divers acteurs du projet qui assurent son bon déroulement.

M. Laurent Morel, en qualité de **municipal de la commune de Missy** qui accueille cette assemblée, invite chacun à rester à la collation qui suivra pour fraterniser un instant.

M. Thierry Billieux, président, remercie les personnes présentes et clôt la séance à 20h30

St-Aubin, le 23 mai 2024

Le président de l'assemblée :

A blue ink signature consisting of several overlapping loops and a horizontal line.

T. Billieux

La secrétaire de l'assemblée :

A blue ink signature that appears to read 'B. Wolf' in a stylized cursive script.

B. Wolf

Annexes :

- Liste des présences et excusés
- 1 rapport de la commission financières
- Présentation du bureau CSD utilisée lors de l'assemblée

Assemblée de l'AIRPG du 23.05.2024

Présences



ASSOCIATION INTERCOMMUNALE
POUR LA REVITALISATION
DE LA PETITE GLÂNE

Président assemblée

Thierry	Billieux	Président des délégués	
---------	----------	------------------------	--

Délégués de l'AIRPG

Vallon

Isabelle	Guerry	Syndique	I. Guerry
Thierry	Billieux	Vice-syndic	
Gilles	Vuillème	Conseiller communal	
Vincent	Contesse	Conseiller communal	

St-Aubin

Laurence	Baliacas	Conseillère communale	
Anne-Pascale	Collaud	Conseillère communale	
Michael	Ballaman	Membre COF	
Béatrice	Bapst	Membre CAT	

Vully-les-Lacs

Michel	Verdon	Syndic	excusé
Alexandre	Bardet	Conseiller Communal	
Jérémie	Christinat	Conseiller Communal	
David	Loup	Conseiller Communal	

Missy

Olivier	Thévoz	Syndic	excusé
Nicolas	Pilet	Conseiller Municipal	
Lucien	Quillet	Conseiller Général	
Robert	Rochette	Conseiller Général	

Comité de direction de l'AIRPG

Alain	Bally	Conseiller Communal, Vully-les-Lacs	
Laurent	Morel	Conseiller Communal, Missy	
Stéphane	Vessaz	Conseiller Communal, Vallon	
Didier	Schouwey	Vice-syndic, St-Aubin	

Représentants des cantons

Fribourg

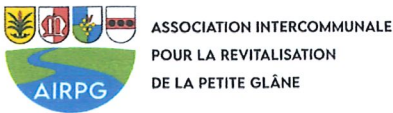
Daniel	Pugin	Service de l'environnement	excusé
--------	-------	----------------------------	--------

Vaud

Olivier	Stauffer		excusé
---------	----------	--	--------

Assemblée de l'AIRPG du 23.05.2024

Présences



Claude-Alain	Davoli	DGE, domaine des eaux	excusé
--------------	--------	-----------------------	--------

Représentants des bureaux d'ingénieurs

Julien	Devanthéry	bureau CSD	✓
Nicolas	Dubau	bureau CSD	✓

Responsable technique

Claude	Amiet	Vully-les-Lacs	excusé
Martial	Pochon	St-Aubin	excusé

Sponsoring

Alexandre	Ghiraldi	Broye Source de Vie	excusé
Philippe	Savary	Broye Source de Vie	excusé

Presse

La Broye, Philippe Causse	✓
La Liberté	
Le Républicain, Jacques Volery	
Le 24h	

Autres personnes

Veuillez svp indiquer votre prénom et nom, institution

Rapport de la commission financière relatif aux comptes 2023

Assemblée des délégués du 23 mai 2024

En conformité avec les attributions qui nous sont confiées par les statuts et la loi sur les finances communales (art. 72 LFCo), la commission financière a revu le bilan, le compte de résultats et le compte des investissements 2023. La vérification des comptes a été confiée à un organe externe, soit la société GF Audit SA Fribourg.

Ce dernier a procédé à son travail de vérification selon la loi sur les finances communales (LFCo), son ordonnance (OFCo) et la recommandation d'audit suisse 60. Le comité de direction nous a remis ledit rapport datant du 5 avril 2024. L'organe de révision mentionne dans son rapport que la responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité de direction. Cette responsabilité comprend également la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne afin d'éviter les anomalies significatives. Ce rapport conclut que les comptes 2023 sont conformes aux prescriptions légales et recommande de les approuver tels que présentés. Aussi, celui-ci atteste l'existence un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels.

La commission financière s'est réunie le 25 avril 2024 pour prendre connaissance des états financiers 2023. Ils nous ont été exposés par Madame Béatrice Wolf, secrétaire-boursière. L'ensemble des états financiers ont été validés par voie circulaire le 1^{er} mai 2024.

Concernant le compte de fonctionnement, nous relevons que les dépenses sont inférieures au budget 2023 pour CHF 5'503.75 notamment en lien avec les frais de publications qui sont de CHF 0.00 (tout est désormais fait par e-mail sans convocation par les feuilles officielles) et les intérêts passifs sur le compte bancaire par un suivi étroit et proactif des demandes de subvention par le comité de direction et la boursière. Comme l'an dernier, l'exercice clôture avec un résultat de CHF 0.00 compte tenu de l'imputation faite aux communes pour CHF 36'256.75.

Côté investissements, nous avons la suite de la réalisation des travaux du Lot No 1, 2 et 3 pour CHF 6'616'711.40 contrebalancé par les subventions perçues pour

CHF 6'117'600.56. S'agissant de travaux en cours de réalisation, aucun amortissement ordinaire n'est comptabilisé conformément aux principes comptables MCH2.

Sur la base du rapport de l'organe de révision et des explications données par le comité de direction et la boursière, la commission financière recommande l'approbation des comptes 2023 par l'assemblée des délégués.

Nous remercions le comité de direction et Madame Wolf pour leur bon travail et l'information transparente sur la situation financière de l'association.

St-Aubin, le 1er mai 2024.

Pour la commission financière



Alexandre Bardet



Nicolas Pilet



Michaël Ballaman



Assemblée générale des délégués

23 mai 2024 / Missy



ASSOCIATION INTERCOMMUNALE
POUR LA REVITALISATION
DE LA PETITE GLÂNE

CSDINGENIEURS+
INGÉNIEUX PAR NATURE

Assemblée des délégués de l'AIRPG – 23 mai 2024

Ordre du jour



ASSOCIATION INTERCOMMUNALE
POUR LA REVITALISATION
DE LA PETITE GLÂNE

CSDINGENIEURS+

1	Ouverture de l'assemblée
2	Contrôle des présences
3	PV de l'assemblée des délégués du 7 décembre 2023
4	Nominations
5	Etat d'avancement du chantier
6	Etat d'avancement du projet
7	Comptes 2023
8	Divers

Assemblée des délégués de l'AIRPG – 23 mai 2024

Ordre du jour

1	Ouverture de l'assemblée
2	Contrôle des présences
3	PV de l'assemblée des délégués du 7 décembre 2023
4	Nominations
5	Etat d'avancement du chantier
6	Etat d'avancement du projet
7	Comptes 2023
8	Divers

Assemblée des délégués de l'AIRPG – 23 mai 2024

Ordre du jour

1	Ouverture de l'assemblée
2	Contrôle des présences
3	PV de l'assemblée des délégués du 7 décembre 2023
4	Nominations
5	Etat d'avancement du chantier
6	Etat d'avancement du projet
7	Comptes 2023
8	Divers

Assemblée des délégués de l'AIRPG – 23 mai 2024

Ordre du jour

1	Ouverture de l'assemblée
2	Contrôle des présences
3	PV de l'assemblée des délégués du 7 décembre 2023
4	Nominations
5	Etat d'avancement du chantier
6	Etat d'avancement du projet
7	Comptes 2023
8	Divers

Assemblée des délégués de l'AIRPG – 23 mai 2024

Ordre du jour

1	Ouverture de l'assemblée
2	Contrôle des présences
3	PV de l'assemblée des délégués du 7 décembre 2023
4	Nominations
5	Etat d'avancement du chantier
6	Etat d'avancement du projet
7	Comptes 2023
8	Divers

4. Nominations

4.1 Démission d'un membre du comité

4.2 Election d'un membre du comité

4.3 Nomination président/e de l'assemblée des délégués

4.4 Nomination vice-président/e de l'assemblée des délégués

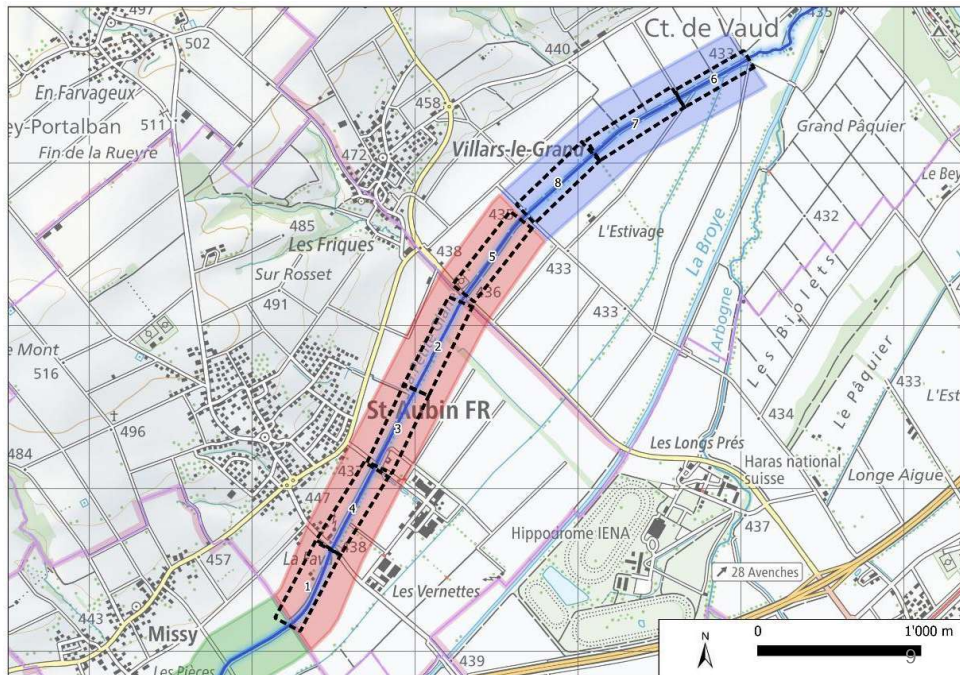
4.5 Nomination scrutateurs/trices de l'assemblée des délégués et suppléants/es

Ordre du jour

1	Ouverture de l'assemblée
2	Contrôle des présences
3	PV de l'assemblée des délégués du 7 décembre 2023
4	Nominations
5	Etat d'avancement du chantier
6	Etat d'avancement du projet
7	Comptes 2023
8	Divers

5.1 Etape 1

- + Démarrage de l'Etape 1 :
12.09.2022
- + Installations de chantier : **du 12 au 21.09.2022**
- + Fin Génie civil Saint-Aubin
(sect. 1 à 4) : **06.2023**
- + Fin Génie civil Vully-les-Lacs
(sect. 5) : **05.2024**



5.2 Travaux et planning

- + Saint-Aubin
 - Travaux de génie civil achevés sauf tronçon 200m aval AgriCo
 - Plantations réalisées

Prochaines étapes :

- Ensemencements définitifs (en cours)
- Déplacement conduite ABV (en cours)
- Murgiers
- Accueil du public



5.2 Travaux et planning

+ Vully-les-Lacs - Secteur 5

- Travaux de génie civil presque achevés
- Plantations réalisées

Prochaines étapes :

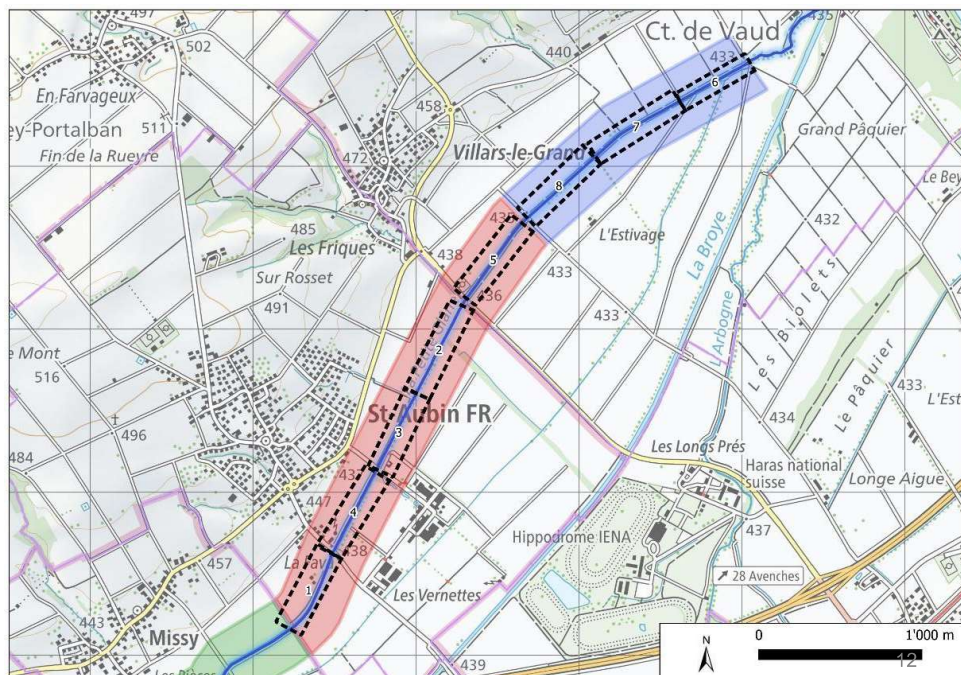
- Finalisation lit mineur
- Ensemencements
- Murgiers



5.3 Etape 2

+ Début Génie civil Etape 2 (Sect. 6) : **07.2023**

+ Fin Génie civil Etape 2 (Sect. 6-7-8) : **09.2024**



5.3.1 Vully-les-Lacs - Tronçon 8

+ Vully-les-Lacs – Secteur 8

- Montage de la digue rive droite achevé / Mise en place de la terre végétale
- Plantation d'arbres partiellement effectuées
- Modelage du lit en cours (pêches de sauvetage effectuées)

Prochaines étapes :

- *Modelage du lit d'étiage*
- *Modelage du lit mineur-moyen*
- *Ensemencements en cours / plantations automne-hiver prochain*
- *Remplacement de la conduite d'eau de l'Estivage de Simon JAUNIN*



13

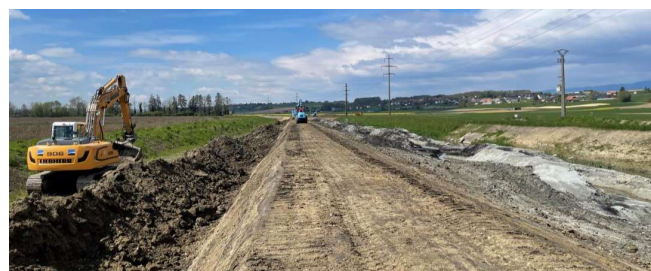
5.3.2 Vully-les-Lacs - Tronçon 7

+ Vully-les-Lacs - Secteur 7

- Montage de la digue rive gauche finalisé
- Modelage du lit en cours (pêches de sauvetage en cours)

Prochaines étapes :

- *Modelage du lit d'étiage*
- *Modelage du lit mineur-moyen*
- *Ensemencements*
- *Plantations automne-hiver prochain*



14

5.3.3 Vully-les-Lacs - Tronçon 6

+ Vully-les-Lacs - Secteur 6

- Digue rive gauche montée + crête recouverte de terre végétale et ensemencée
- Pollution en rive droite : démarrage des travaux le 23 mai 2024 (excavation, tri et évacuation en cours)

Prochaines étapes :

- Protection du mât HT n°5 en rive gauche => juillet 2024
- Plantations : Fin d'année 2024



15

5.5 Gestion des accès et accueil du public

+ Recommandations de mise en place de barrières et d'une signalétique sur la crête de digue :

- Objectif : limiter la circulation motorisée sur la digue aux seules opérations d'entretien

+ Accueil du public :

- Quelques bancs prévus (2 posés au droit de l'élargissement des Vernettes)
- 2-3 plateformes (bancs + table) envisagées : entrée AgriCo à Saint-Aubin / Ancien terrain de football aux abords de la route d'Avenches + pont «Marais Delé» (Vully-les-Lacs)



ACCUEIL-PUBLIC	
	Cheminement piétons/vélos
	Panneaux didactiques
	Signalisation
	Bancs
	Table + bancs

16

5.5 Gestion des accès et accueil du public

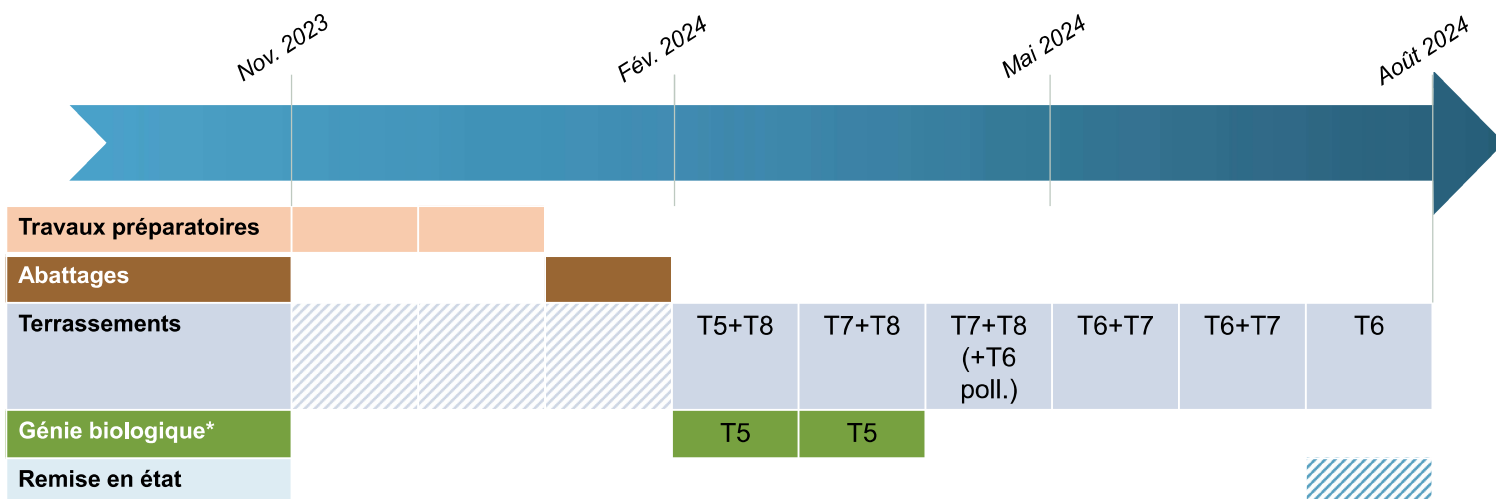
- Recommandations de mise en place de barrières et d'une signalétique sur la crête de digue :
 - Objectif : limiter la circulation motorisée sur la digue aux seules opérations d'entretien
- Accueil du public :
 - Quelques bancs prévus (2 posés au droit de l'élargissement des Vernettes)
 - 2-3 plateformes (bancs + table) envisagées : entrée AgriCo à Saint-Aubin / Ancien terrain de football aux abords de la route d'Avenches + pont «Marais Delé» (Vully-les-Lacs)



ACCUEIL-PUBLIC	
	Cheminement piétons/vélos
	Panneaux didactiques
	Signalisation
	Bancs
	Table + bancs

17

5.6 Planning

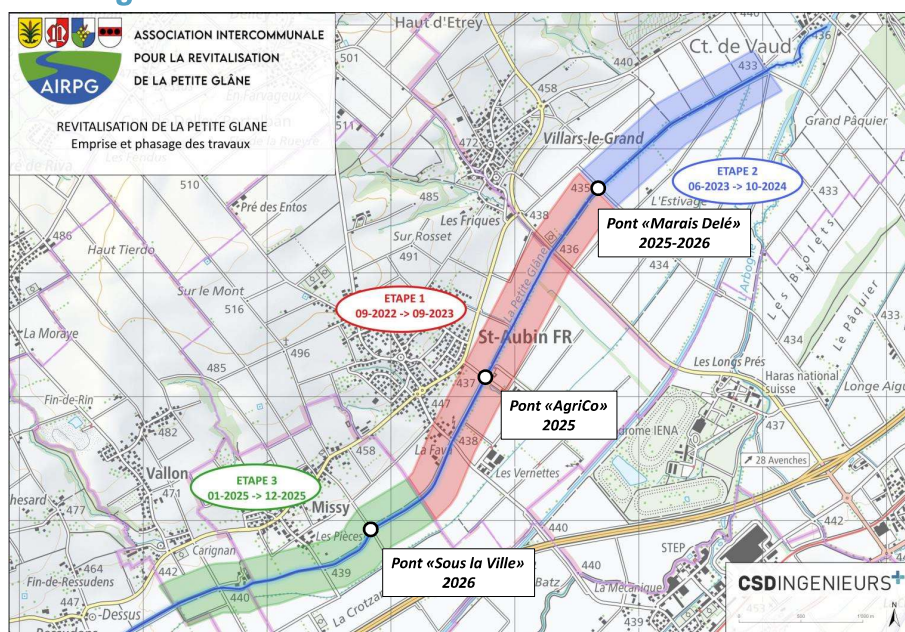


*Génie biologique : Finalisation des plantations en décembre 2024 – février 2025 (+ quelques ensemencements éventuels en avril 2025)

18

1	Ouverture de l'assemblée
2	Contrôle des présences
3	PV de l'assemblée des délégués du 7 décembre 2023
4	Nominations
5	Etat d'avancement du chantier
6	Etat d'avancement du projet
7	Comptes 2023
8	Divers

6.1 Programmation des travaux



ETAPE 1 2,9 km

2,3 km sur Saint-Aubin
0,6 km sur Vully-les-Lacs
Pont «AgriCo»

ETAPE 2 1,7 km

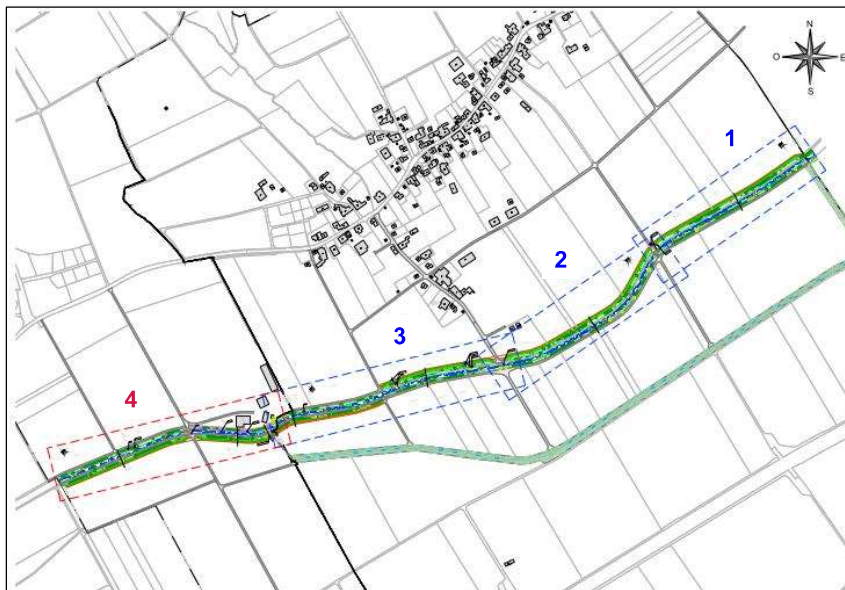
1,7 km sur Vully-les-Lacs
Pont «Marais Delé»

ETAPE 3 2,2 km

1,6 km sur Missy
0,6 km sur Vallon
Pont «Sous la Ville» - Missy

6.1 Programmation des travaux

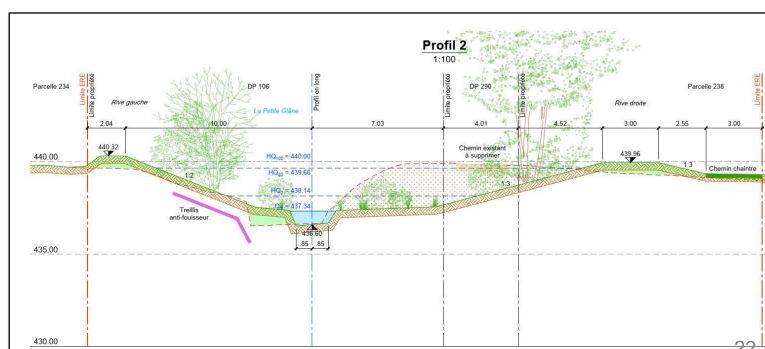
- + Vallon : 1 secteur
- + Missy : 3 secteurs + pont
«Sous la ville»
- + Exécution des travaux sur 2
secteurs en parallèles, d'aval
vers l'amont



21

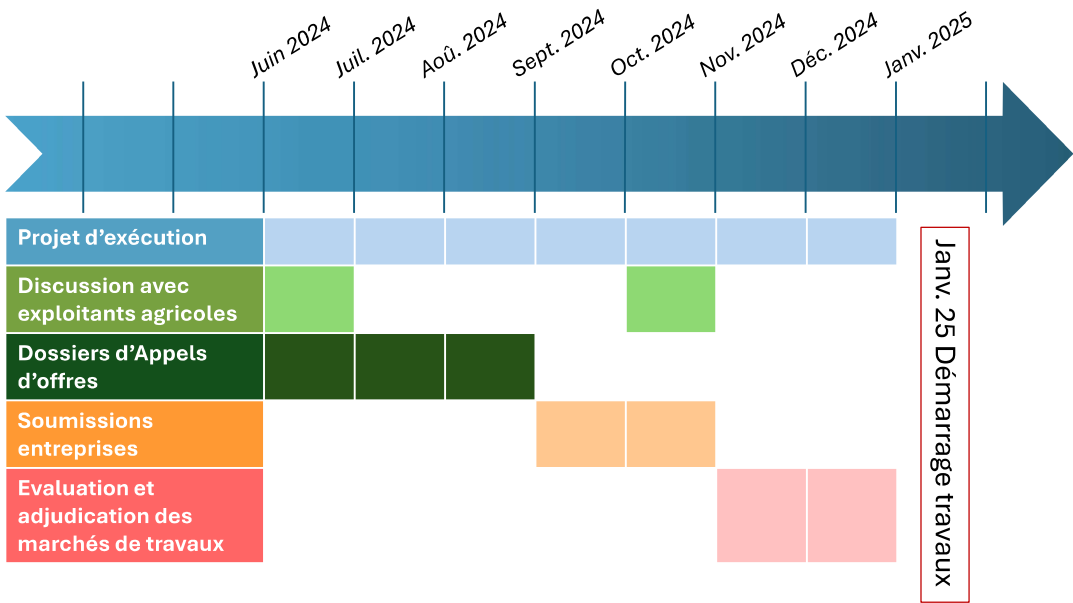
6.2 Avancement général

- + Rapport technique établi pour demande
de subvention OFEV – Etape 3
- + Plans Projet faits
- + Etude déplacement conduite EU en cours
- + Soumissions en cours de finalisation
(plans + série de prix)
- + Appels d'offres envisagés dans l'été
- + Adjudication pour novembre/décembre
- + Travaux au premier trimestre 2025, selon
les conditions météorologiques

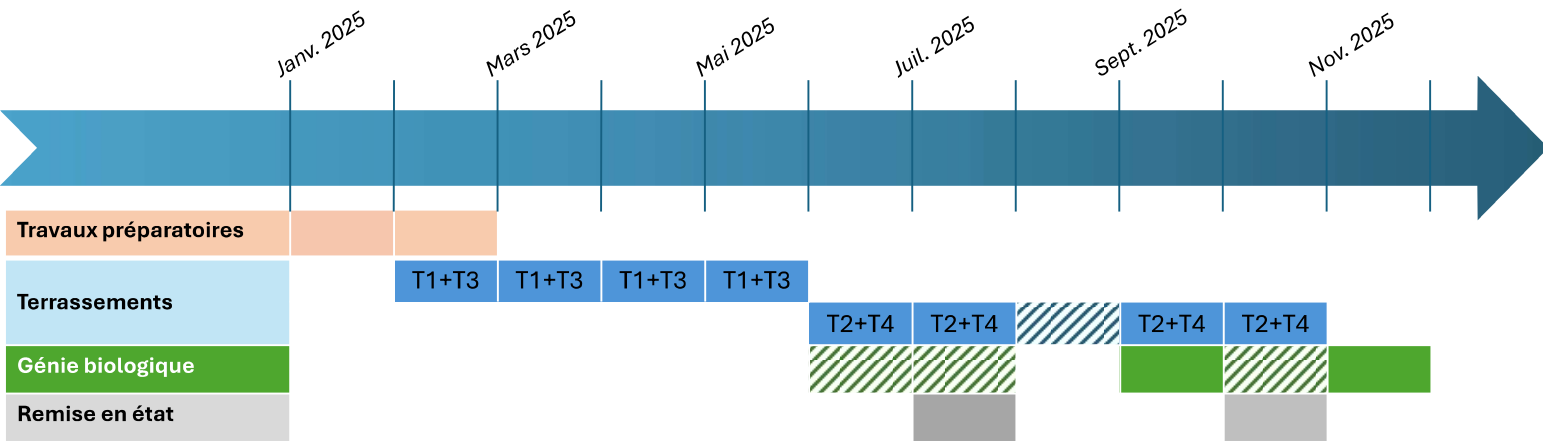


22

6.3 Planning



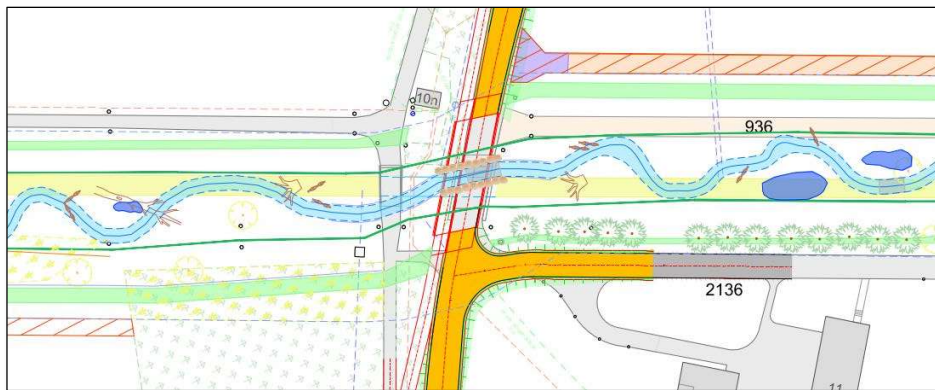
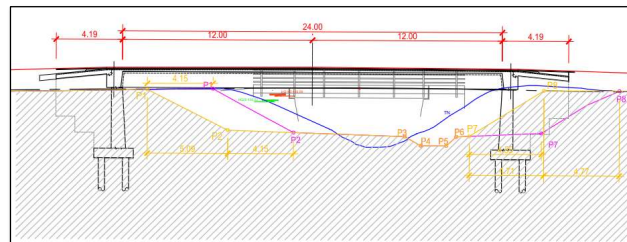
6.3 Planning



T1/T2/T3/T4 = Tronçons ou secteurs correspondant au phasage des travaux , d’aval vers l’amont

6.4.1 Pont «AgriCo» à Saint-Aubin

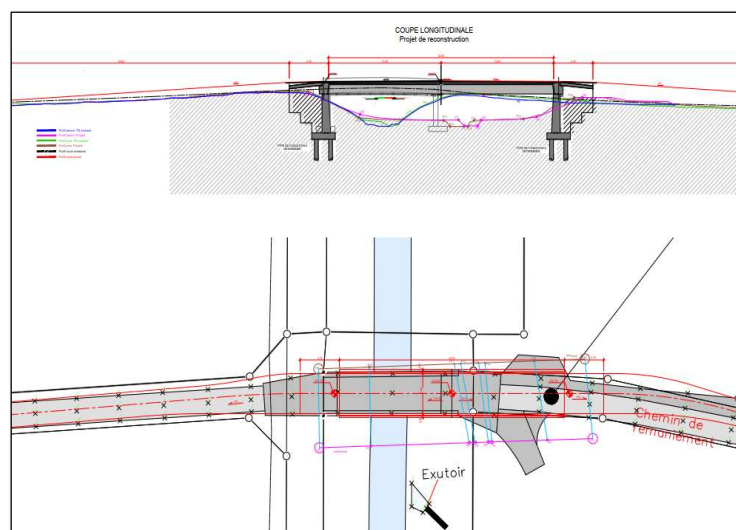
- + Dossier technique fait (plans, convention d'utilisation)
- + Concept validé / Reste à traiter la mobilité douce
- + Coordination en cours avec ECPF, Commune de Saint-Aubin, services du canton
- + Planning :
 - Mise à l'enquête : juillet 2024
 - Soumissions : automne 2024
 - Adjudication : janvier 2025
 - Travaux : fév. à juill. 2025



25

6.4.2 Ponts Vully-les-Lacs et Missy

- + Largeur portée à 4.50m
- + Dossiers techniques en cours de finalisation
- + Préavis des communes envisagés en oct. 2024
- => Séances VLL 23.04 + 25.06 / Missy 27.05.24
- + Demandes d'autorisation et enquêtes publiques envisagées fin 2024
- + Travaux programmés sur 2025 et 2026



26

Assemblée des délégués de l'AIRPG – 23 mai 2024

6. Etat d'avancement du projet - *Etats financiers et prévisions*

ETAPES	COMMUNES	LINEAIRE [m]	BUDGET GLOBAL AIRPG [TTC]					
			TRAVAUX GC + AUTRES	TRAVAUX GB	PONTS (part imputable au projet)	AQUISITION TERRAINS	HONORAIRES ET DIVERS 25%	TOTAL ETAPE
LOTS 1-2 / ETAPE 1	St-Aubin (FR) + Vully (VD)	2'900	5'021'136 CHF	805'799 CHF	967'783 CHF	1'203'550 CHF	1'836'438 CHF	9'834'706 CHF
LOTS 1-2 / ETAPE 2	Vully (VD)	1'700	3'225'376 CHF	437'129 CHF	445'878 CHF	108'500 CHF	989'633 CHF	5'206'516 CHF
LOTS 3-4 / ETAPE 3	Missy (VD) + Vallon (FR)	2'200	3'961'846 CHF	622'082 CHF	443'500 CHF	135'500 CHF	1'332'269 CHF	6'495'196 CHF
TOTAL		6'800	12'208'358 CHF	1'865'010 CHF	1'857'161 CHF	1'447'550 CHF	4'158'339 CHF	21'536'418 CHF
ENGAGEMENTS CONTRACTUELS [TTC]								
LOTS 1-2 / ETAPE 1	St-Aubin (FR) + Vully (VD)	2'900	4'988'970 CHF	777'562 CHF	-	-	1'128'304 CHF	6'894'836 CHF
LOTS 1-2 / ETAPE 2	Vully (VD)	1'700	4'220'463 CHF	584'951 CHF	-	-	-	4'805'415 CHF
LOTS 3-4 / ETAPE 3	Missy (VD) + Vallon (FR)	2'200	-	-	-	-	416'295 CHF	416'295 CHF
TOTAL		6'800	9'209'433 CHF	1'362'513 CHF	0 CHF	0 CHF	1'544'599 CHF	12'116'545 CHF
FACTURES A FIN AVRIL 2024 [TTC]								
LOTS 1-2 / ETAPE 1	St-Aubin (FR) + Vully (VD)	2'900	4'086'833 CHF	374'005 CHF	-	-	1'397'301 CHF	5'858'139 CHF
LOTS 1-2 / ETAPE 2	Vully (VD)	1'700	2'900'000 CHF	57'253 CHF	-	-	-	2'957'253 CHF
LOTS 3-4 / ETAPE 3	Missy (VD) + Vallon (FR)	2'200	-	-	-	-	196'448 CHF	196'448 CHF
TOTAL		6'800	6'986'833 CHF	431'257 CHF	0 CHF	0 CHF	1'593'749 CHF	9'011'840 CHF
PREVISIONS A TERMINAISON [TTC]								
LOTS 1-2 / ETAPE 1	St-Aubin (FR) + Vully (VD)	2'900	4'450'000 CHF	800'000 CHF	1'000'000 CHF	1'203'550 CHF	2'920'000 CHF	10'373'550 CHF
LOTS 1-2 / ETAPE 2	Vully (VD)	1'700	4'144'726 CHF	565'000 CHF	500'000 CHF	108'500 CHF	-	5'318'226 CHF
LOTS 3-4 / ETAPE 3	Missy (VD) + Vallon (FR)	2'200	4'000'000 CHF	600'000 CHF	500'000 CHF	135'500 CHF	950'000 CHF	6'185'500 CHF
TOTAL		6'800	12'594'726 CHF	1'965'000 CHF	2'000'000 CHF	1'447'550 CHF	3'870'000 CHF	21'877'276 CHF

27

Assemblée des délégués de l'AIRPG – 23 mai 2024

Ordre du jour

1	Ouverture de l'assemblée
2	Contrôle des présences
3	PV de l'assemblée des délégués du 7 décembre 2023
4	Nominations
5	Etat d'avancement du chantier
6	Etat d'avancement du projet
7	Comptes 2023
8	Divers

28

Assemblée des délégués de l'AIRPG – 23 mai 2024

7. Comptes 2023 - 5.1 Présentation compte de résultats

Comptabilité AIRPG		COMPTES DE RESULTAT par fonction				Date:	26.04.2024
						Page:	1
Compte	Désignation	Comptes 2022		Comptes 2023		Budget 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	ADMINISTRATION GÉNÉRALE	14 531.15	14 531.15	14 056.45	14 056.45	14 260.00	14 260.00
01	Législatif et exécutif	8 416.83	8 416.83	7 854.00	7 854.00	9 260.00	9 260.00
011	Législatif	2 476.83	2 476.83	3 854.00	3 854.00	4 300.00	4 300.00
0110	Législatif	2 476.83	2 476.83	3 854.00	3 854.00	4 300.00	4 300.00
0110.3102.00	Imprimés et publications	2 476.83	0.00	0.00	0.00	2 600.00	0.00
0110.3132.00	Honoraires de l'organe de révision	0.00	0.00	3 854.00	0.00	1 700.00	0.00
0110.4930.00	Imputations internes pour frais administratifs et d'exploitation	0.00	2 476.83	0.00	3 854.00	0.00	4 300.00
012	Exécutif	5 940.00	5 940.00	4 000.00	4 000.00	4 960.00	4 960.00
0120	Exécutif	5 940.00	5 940.00	4 000.00	4 000.00	4 960.00	4 960.00
0120.3000.00	Traitement et jetons du comité	4 040.00	0.00	2 240.00	0.00	2 560.00	0.00
0120.3000.01	Heures présidence	1 900.00	0.00	1 760.00	0.00	2 400.00	0.00
0120.4910.00	Imputations internes pour prestations de services	0.00	5 940.00	0.00	4 000.00	0.00	4 960.00
02	Services généraux	6 114.32	6 114.32	6 202.45	6 202.45	5 000.00	5 000.00
021	Administration des finances et des contributions	4 692.56	4 692.56	5 595.00	5 595.00	4 100.00	4 100.00
0210	Administration des finances et des contributions	4 692.56	4 692.56	5 595.00	5 595.00	4 100.00	4 100.00
0210.3010.00	Heures secrétariat et bourse	4 680.00	0.00	5 535.00	0.00	4 050.00	0.00
0210.3130.00	Frais bancaires et postaux	12.56	0.00	60.00	0.00	50.00	0.00
0210.4910.00	Imputations internes pour prestations de services	0.00	4 680.00	0.00	5 535.00	0.00	4 050.00
0210.4930.00	Imputations internes pour frais administratifs et d'exploitation	0.00	12.56	0.00	60.00	0.00	50.00
022	Services généraux, autres	1 421.76	1 421.76	607.45	607.45	900.00	900.00
0220	Services généraux, autres	1 421.76	1 421.76	607.45	607.45	900.00	900.00
0220.3102.00	Imprimés et publications	1 421.76	0.00	607.45	0.00	900.00	0.00
0220.4930.00	Imputations internes pour frais administratifs et d'exploitation	0.00	1 421.76	0.00	607.45	0.00	900.00
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	15 473.30	15 473.30	36 256.75	36 256.75	41 760.00	41 760.00
74	Aménagements	15 473.30	15 473.30	36 256.75	36 256.75	41 760.00	41 760.00
741	Corrections de cours d'eau	15 473.30	15 473.30	36 256.75	36 256.75	41 760.00	41 760.00
7410	Corrections de cours d'eau	15 473.30	15 473.30	36 256.75	36 256.75	41 760.00	41 760.00
7410.3910.00	Imputations internes pour prestations de services	10 620.00	0.00	9 635.00	0.00	9 010.00	0.00
7410.3930.00	Imputations internes : frais administratifs et d'exploitation	3 911.05	0.00	4 521.45	0.00	5 250.00	0.00
7410.3940.00	Imputations internes : intérêts et charges financières théoriques	942.25	0.00	22 200.30	0.00	27 500.00	0.00
7410.4600.00	Répartition frais fonctionnement des communes membres	0.00	15 473.30	0.00	36 256.75	0.00	41 760.00
9	FINANCES ET IMPÔTS	942.25	942.25	22 200.30	22 200.30	27 500.00	27 500.00
96	Administration de la fortune et de la dette	942.25	942.25	22 200.30	22 200.30	27 500.00	27 500.00
961	Intérêts	942.25	942.25	22 200.30	22 200.30	27 500.00	27 500.00
9610	Intérêts	942.25	942.25	22 200.30	22 200.30	27 500.00	27 500.00
9610.3400.00	Intérêts passifs du compte courant bancaire	942.25	0.00	22 200.30	0.00	27 500.00	0.00
9610.4940.00	Imputations internes pour intérêts et charges financières théoriques	0.00	942.25	0.00	22 200.30	0.00	27 500.00

29

Assemblée des délégués de l'AIRPG – 23 mai 2024

7. Comptes 2023 - 5.1 Présentation compte d'investissements

Comptabilité AIRPG		COMPTES DES INVESTISSEMENTS par fonction				Date:	26.04.2024
						Page:	1
Compte	Désignation	Comptes 2022		Comptes 2023		Budget 2023	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	2 049 085.20	2 798 034.65	6 616 711.40	6 117 600.56	7 800 000.00	6 868 944.00
74	Aménagements	2 049 085.20	2 798 034.65	6 616 711.40	6 117 600.56	7 800 000.00	6 868 944.00
741	Corrections de cours d'eau	2 049 085.20	2 798 034.65	6 616 711.40	6 117 600.56	7 800 000.00	6 868 944.00
7410	Corrections de cours d'eau	2 049 085.20	2 798 034.65	6 616 711.40	6 117 600.56	7 800 000.00	6 868 944.00
7410.5020.00	Travaux de revitalisation, lot 1 (Etape 1 OFEV)	2 049 085.20	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
7410.5020.01	Travaux de revitalisation, lots 1 et 2 (Etape 1 OFEV)	0.00	0.00	4 404 353.85	0.00	4 700 000.00	0.00
7410.5020.02	Travaux de revitalisation, lot 2 (Etape 2 OFEV)	0.00	0.00	2 099 464.85	0.00	2 900 000.00	0.00
7410.5020.03	Travaux de revitalisation, lot 3 (Etape 3 OFEV)	0.00	0.00	112 892.70	0.00	200 000.00	0.00
7410.6300.00	Subventions d'investissements de la Confédération, lot 1 (Etape 1 OFEV)	0.00	1 241 340.70	0.00	0.00	0.00	0.00
7410.6300.01	Subventions d'investissements de la Confédération, lots 1 et 2 (Etape 1 OFEV)	0.00	0.00	0.00	3 565 701.41	0.00	3 760 000.00
7410.6300.02	Subventions d'investissements de la Confédération, lot 2 (Etape 2 OFEV)	0.00	0.00	0.00	2 033 368.40	0.00	2 320 000.00
7410.6300.03	Subventions d'investissements de la Confédération, lot 3 (Etape 3 OFEV)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	160 000.00
7410.6310.00	Subventions d'investissements du canton de Fribourg, lot 1 (Etape 1 OFEV)	0.00	44 377.95	0.00	14 277.80	0.00	0.00
7410.6310.01	Subventions d'investissements du canton de Vaud, Etape 1	0.00	512 316.00	0.00	0.00	0.00	0.00
7410.6310.02	Subventions d'investissements du canton de Fribourg, lots 1 et 2 (Etape 1 OFEV)	0.00	0.00	0.00	113 196.05	0.00	134 420.00
7410.6310.03	Subventions d'investissements du canton de Fribourg, lot 2 (Etape 2)	0.00	0.00	0.00	72 692.90	0.00	82 940.00
7410.6310.04	Subventions d'investissements du canton de Fribourg, lot 3 (Etape 3)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	5 720.00
7410.6310.05	Subventions d'investissements du canton de Vaud, Etape 2	0.00	0.00	0.00	315 864.00	0.00	315 864.00
7410.6310.06	Subventions d'investissements du canton de Vaud, Etape 3	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
7410.6360.00	Subventions d'investissements d'organisations privées à but non lucratif	0.00	1 000 000.00	0.00	2 500.00	0.00	90 000.00
9	FINANCES ET IMPÔTS	2 798 034.65	2 049 085.20	6 117 600.56	6 616 711.40	6 868 944.00	7 800 000.00
99	Administration de la fortune et de la dette	2 798 034.65	2 049 085.20	6 117 600.56	6 616 711.40	6 868 944.00	7 800 000.00
999	Intérêts	2 798 034.65	2 049 085.20	6 117 600.56	6 616 711.40	6 868 944.00	7 800 000.00
9990	Intérêts	2 798 034.65	2 049 085.20	6 117 600.56	6 616 711.40	6 868 944.00	7 800 000.00
9990.5900.00	Report de recettes au bilan	2 798 034.65	0.00	6 117 600.56	0.00	6 868 944.00	0.00
9990.6900.00	Report de dépenses au bilan	0.00	2 049 085.20	0.00	6 616 711.40	0.00	7 800 000.00

30

Bilan final

01.01.23 - 31.12.23

Actif			Passif		
1	Actifs	9'511'414.76	2	Passifs	9'511'414.76
10	Actifs circulants	845'618.16	20	Capitaux étrangers à court terme	595'779.55
100	Trésorerie	-1'542'333.10	220	Autres dettes à court terme	0.00
1020	BCF - c/c CHF	-1'542'333.10	2210	Autres dettes à court terme envers des tiers (sans inté)	0.00
114	Autres créances à court terme	36'256.75	230	Passifs de régularisation (passifs transitoires) et pro	595'779.55
1140	Commune de St-Aubin - c/c	14'902.35	2300	Charges à payer	595'779.55
1141	Commune de Vallon - c/c	4'819.50			
1142	Commune de Missy - c/c	6'858.00	24	Capitaux étrangers à long terme	8'915'635.21
1143	Commune de Vully-les-Lacs - c/c	9'676.90			
130	Actifs de régularisation (actifs transitoires)	2'351'694.51	250	Autres dettes à long terme	8'915'635.21
1301	Produits à recevoir	2'351'694.51	2501	Subv. fédéral, lot 1, Etape 1 (comptes 2022)	1'241'340.70
14	Actifs immobilisés	8'665'796.60	2502	Subv. cantonal FR, lot 1, Etape 1 (comptes 2022)	58'655.75
160	Immobilisations corporelles immeubles	8'665'796.60	2503	Subv. cantonal VD, Etape 1 (comptes 2022)	512'316.00
1601	Travaux de revit. lot 1, Etape 1 OFEV (comptes 2022)	2'049'085.20	2504	Sponsoring/Donation	1'002'500.00
1602	Travaux de revit. lots 1-2, Etape 1 OFEV (comptes 2023)	4'404'353.85	2505	Subv. fédéral, lots 1-2, Etape 1 (comptes 2023)	3'565'701.41
1603	Travaux de revit. lot 2, Etape 2 OFEV (comptes 2023)	2'099'464.85	2506	Subv. cantonal FR, lots 1-2, Etape 1 (comptes 2023)	113'196.05
1604	Travaux de revit. lots 3-4, Etape 3 OFEV (comptes 2023)	112'892.70	2507	Subv. cantonal VD, Etape 2 (comptes 2023)	315'864.00
			2508	Subv. fédéral, lot 2, Etape 2 (comptes 2023)	2'033'368.40
			2509	Subv. cantonal FR, lot 2, Etape 2 (comptes 2023)	72'692.90
			2979	Bénéfice ou perte de l'exercice	0.00
		9'511'414.76			9'511'414.76

31



Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels 2023
à l'Assemblée des délégués de
**l'Association intercommunale de revitalisation
de la Petite Glâne (AIRPG), Saint-Aubin**

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'AIRPG – Association intercommunale de revitalisation de la Petite Glâne, comprenant le bilan au 31 décembre 2023, le compte de résultats, le compte des investissements, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice arrêté à cette date.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes aux prescriptions légales cantonales et communales.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit des comptes annuels conformément à la loi sur les communes du canton de Fribourg et à son règlement d'exécution et à la recommandation d'audit suisse 60 Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux (RA 60). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions sont plus amplement décrites dans la section intitulée « Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de l'Association, conformément aux dispositions légales cantonales et communales et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour nous permettre de fonder notre opinion.

Responsabilité du Comité de direction relatives aux comptes annuels

Le Comité de direction est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux prescriptions légales cantonales et communales. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultant d'erreurs.

Responsabilité de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux dispositions légales cantonales et communales et à la recommandation d'audit suisse 60 Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux permettra toujours de détecter une anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs de ces comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et à la RA 60, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de l'Association.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- nous évaluons la présentation dans son ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels, y compris les informations fournies dans les notes, et estimons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle à donner une présentation sincère.

Nous communiquons au Comité de direction et à la commission financière, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

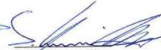
Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires
Conformément aux dispositions légales cantonales et communales, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Comité de direction.

Nous recommandons de proposer à l'Assemblée des délégués d'approuver les comptes annuels.

Granges-Paccot, le 5 avril 2024

GF Audit SA Fribourg,
Granges-Paccot


Pierre-Alain Clément
(réviseur responsable)
(expert-réviseur agréé)


Stéphane Guillet
(réviseur agréé)

32

7.3 Rapport et préavis de la commission financière

7.4 Approbation

33

1	Ouverture de l'assemblée
2	Contrôle des présences
3	PV de l'assemblée des délégués du 7 décembre 2023
4	Nominations
5	Etat d'avancement du chantier
6	Etat d'avancement du projet
7	Comptes 2023
8	Divers

34